



LE P'TIT PIRIN

De Vouillé-Les-Marais

JUIN 2011 N° 97

Le Mot du Maire

La mévente des terrains du lotissement handicape la commune pour continuer ses équipements. Aussi, le conseil municipal a décidé de revoir le prix de 6 lots sur les 7 qui restent, sachant que le lot n° 1, celui qui se trouve à l'entrée du lotissement fait l'objet d'un compromis. Le prix a été revu en fonction de la situation et de la forme de chaque parcelle dans le lotissement.

Lot N° 2 de 935 m² à 32 725 Euros ; **lot N° 3** de 950 m² à 33250 Euros ; **lot N° 4** de 971 m² à 33 985 Euros ; **lot N° 5** de 791 m² à 27 685 euros ; **lot N° 6** de 761 m² à 26 635 Euros ; **lot N° 7** de 835 m² à 33 400 Euros.

N'hésitez pas à en parler autour de vous.

Jacky MOTHAIS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2011

VOTE DES 4 TAUX D'IMPOSITION

Mr le Maire présente au Conseil Municipal l'état de notification des taux pour 2011 et rappelle les taux de 2010. Le produit fiscal à taux constants pour 2011 est de 225 360 €uros. Après discussion et délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux pour 2011 qui s'établissent ainsi : taxe d'habitation : 25,67 % ; taxe sur le foncier bâti : 24,97 % ; taxe sur le foncier non bâti : 70,86 % ; compensation taxe professionnelle : 18,21 %.

DEVIS - PORTAIL POUR ÉCOLE

Mr le Maire a reçu le 29 mars dernier, un devis pour le portail de l'école de 2 600,00 €HT, soit 3 109,60 € TTC, de l'Entreprise Métallerie - Serrurerie Barré Dominique de Mouzeuil Saint Martin.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal demande à Mr le Maire de solliciter deux autres entreprises pour de nouveaux devis.

SEMAINE DE L'ARBRE 2011

La commune s'est inscrite pour participer à la semaine de l'arbre. Diverses plantations seront faites notamment dans le lotissement les Grosses Terres. A ce titre, la commune bénéficiera de subventions du Conseil Général (80 % pour les plantations d'alignement et 50 % pour les bosquets).

AVOCAT - RECOURS CONTRE L'ÉTAT DE LA NON-RECONNAISSANCE EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE SÉCHERESSE 2009

A la demande de plusieurs administrés ayant subi des dommages lors de la sécheresse 2009, et compte-tenu de la non-reconnaissance par Mr le Préfet de cet état, Mr le Maire informe qu'il a fait un recours contre Mr le Préfet car les motifs invoqués par celui-ci pour son refus, paraissent erronés.

Bien évidemment, la procédure est enclenchée mais peut s'arrêter immédiatement.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal :

- approuve la décision de Mr le Maire d'effectuer un recours contre Mr le Préfet pour la non-reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle : sécheresse été 2009
- autorise Mr le Maire à engager un avocat pour défendre la commune.

FEU D'ARTIFICE 14 JUILLET 2011

Le Conseil Municipal décide pour le 14 juillet 2011 de commander le feu d'artifice auprès de la société Planète artifices et divers feux de bengale et fontaines pour un montant de 1680 Euros TTC.

Animation 14 juillet pour les enfants : Danses et contes d'Afrique pour 600 €.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2011

REPORTAGE AERIEN : le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer le bon de commande d'un reportage aérien comprenant 5 clichés pour un montant de 406,64 Euros.

GARDERIE : le conseil municipal décide d'instaurer une nouvelle règle sachant que le nombre maximal d'enfants est de 14. Il est donc à présent **obligatoire** d'inscrire les enfants dès le lundi matin ; lorsque le nombre sera atteint, les inscriptions seront closes.

PROJET D'ALIMENTATION ERDF : le conseil municipal donne un avis favorable au projet d'alimentation fourni par ERDF et qui se situe dans la zone « Les Grosses Terres ». Il s'agit de la dépose de lignes aériennes et de création de lignes HT souterraines.

ECLAIRAGE PUBLIC RUE DU PORT D'AISNE : le conseil municipal accepte la convention SYDEV concernant le renforcement de l'éclairage public Rue du Port d'Aisne et une participation communale de 3473 Euros.

ELABORATION ET MISE EN PLACE D'UN AGENDA 21 : la commune est candidate pour s'engager dans l'élaboration et la mise en place d'un agenda 21 « Notre Village, Terre d'Avenir » sur 3 ans. Le coût de l'étude est de 1500 Euros. Les actions concrètes s'inscrivent dans les finalités définies par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et concernent la lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère, préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources, cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations, etc...

LOYER JARDIN DES CONFITURES : suite aux travaux d'aménagement d'un préau qui ont été réalisés par la commune, le conseil municipal décide d'augmenter le loyer qui passera de 129 Euros à 191 Euros et autorise Mr le Maire à signer un avenant au bail.

CIRCULATION RUE MAIXENT ANGIBAUD ET RUE MADELEINE DENIS : suite aux plaintes des riverains, le conseil municipal décide de mettre un panneau « sens interdit sauf riverains » ainsi que 2 dos d'âne pour la rue Maixent Angibaud et une priorité de passage pour entrer dans la rue Madeleine Denis.

INFOS UTILES

Mairie

Tous les matins

9 h - 12 h 30

Fermé le mercredi

Samedi matin 9 h - 12 h

Fermé le 1er samedi du mois

Tél. 02 51 52 55 04

Fax 02 51 52 51 27

Adresse mail :

Mairie.vouille-les-marais@wanadoo.fr

Site internet :

www.vouille-les-marais.com

Bibliothèque :

Permanences en juin

Mercredi 1er : de 19h à 20h

Mercredi 8 : de 17h à 19h

Mercredi 15 : de 17h à 19h

Adresse mail :

paradisdeslivres@orange.fr

Tél. 02 51 51 53 78

AD.M.R.

Centre de Soins

Tél. 02 51 56 71 38

Aides ménagères et travailleuses familiales

Tél. 02 51 56 79 77

ASSISTANTE SOCIALE

Mme FONTENIT

Permanence Mairie

de Chaillé les Marais

le vendredi matin

sur rendez-vous

Tél : 02.51.56.02.31

PERMANENCE MEDICALE

Tél : 02.51.44.55.66

PROCHAINE REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 14 JUIN 2011

Suite de la séance du 16 Mai 2011 :

GESTION DE L'EAU : Mr Martineau Joseph informe le conseil municipal sur le remplissage de l'ensemble des barrages de Mervent. Le Syndicat Intercommunal des Communes Riveraines a instauré une gestion de l'eau très vigilante ; celui de Mervent n'a pas atteint sa cote maximale et ne peut plus faire de lâchers (*pour info : le niveau peut baisser jusqu'à 2 cm par jour par évaporation avec l'action conjuguée du soleil et du vent*).

REHABILITATION DE L'APPARTEMENT DE « LA BELLE EPOQUE » : suite à l'ouverture des plis, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise GRIGNON du Langon, moins-disante, d'un montant de 7437,58 Euros TTC.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES : le montant global prévu au budget est de **15 167** Euros pour les subventions et **7 911,83** Euros pour les participations, se répartissant comme suit : *Restaurant scolaire* : 5475 (depuis le 1er mars, le restaurant est municipal) ; *Amicale laïque* : 5346 (81 élèves x 66 Euros) ; *ADMR secrétariat* : 2046 ; *Restos du cœur* : 230 ; *Comité des fêtes* : 280 ; *ESM foot* : 300 ; *Jeunes foot chaillé* : 150 ; *musique de l'île d'Elle* : 300 ; *Les Cols Verts Rochelais* : 300 ; *Gym* : 77 ; *Anguille chaillezaize* : 77 ; *Sapeurs pompiers* : 100 ; *ESP Pertuis* : 32 ; *Foyer du collège de l'île d'Elle* : 50 ; *diverses écoles de formation, fréquentées par des jeunes de Vouillé* : 245 ; *ACEDEM* : 31 ; *CATM-ACPG* : 31 ; *Ass.des conciliateurs de justice* : 33 ; *Groupement des exploitants agricoles* : 16 ; *Sté de chasse* : 16 ; *Club l'Espérance* : 16 ; *Secours catholique* : 16 ; *Association des maires de Vendée* : 240 ; *Association des maires ruraux* : 70 ; *CAUE* : 40 ; *Aligatore* : 20 ; *CCAS* : 1000 ; *Notre Village* : 269,50 ; *Fondation du patrimoine* : 50 ; *Fds Dal d'Action Social du personnel communal* : 1300 . *Fédération Dle des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON)* : 354 ; *Ecole spécialisée à La Rochelle* : 368,33 ; *Commune de Chaillé pour l'éducateur sportif* : 4200.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Compte administratif et budget prévisionnel

Suite de la séance du 16 Mai 2011 :

GESTION DE L'EAU : Mr Martineau Joseph informe le conseil municipal sur le remplissage de l'ensemble des barrages de Mervent. Le Syndicat Intercommunal des Communes Riveraines a instauré une gestion de l'eau très vigilante ; celui de Mervent n'a pas atteint sa cote maximale et ne peut plus faire de lâchers (pour info : le niveau peut baisser jusqu'à 2 cm par jour par évaporation avec l'action conjuguée du soleil et du vent).

REHABILITATION DE L'APPARTEMENT DE « LA BELLE EPOQUE » : suite à l'ouverture des plis, le conseil municipal retient la proposition de l'entreprise GRIGNON du Langon, moins-disante, d'un montant de 7437,58 Euros TTC.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES : le montant global prévu au budget est de 15 167 Euros pour les subventions et 7 911,83 Euros pour les participations, se répartissant comme suit : *Restaurant scolaire* : 5475 (depuis le 1er mars, le restaurant est municipal ; *Amicale laïque* : 5346 (81 élèves x 66 Euros) ; *ADMR secrétariat* : 2046 ; *Restos du cœur* : 230 ; *Comité des fêtes* : 280 ; *ESM foot* : 300 ; *Jeunes foot chaillé* : 150 ; *musique de l'île d'Elle* : 300 ; *Les Cols Verts Rochelais* : 300 ; *Gym* : 77 ; *Anguille chaillezaize* : 77 ; *Sapeurs pompiers* : 100 ; *ESP Pertuis* : 32 ; *Foyer du collège de l'île d'Elle* : 50 ; *diverses écoles de formation, fréquentées par des jeunes de Vouillé* : 245 ; *ACEDEM* : 31 ; *CATM-ACPG* : 31 ; *Ass.des conciliateurs de justice* : 33 ; *Groupement des exploitants agricoles* : 16 ; *Sté de chasse* : 16 ; *Club l'Espérance* : 16 ; *Secours catholique* : 16 ; *Association des maires de Vendée* : 240 ; *Association des maires ruraux* : 70 ; *CAUE* : 40 ; *Aligatore* : 20 ; *CCAS* : 1000 ; *Notre Village* : 269,50 ; *Fondation du patrimoine* : 50 ; *Fds Dal d'Action Social du personnel communal* : 1300 ; *Fédération Die des groupements de défense contre les organismes nuisibles (FDGDON)* : 354 ; *Ecole spécialisée à La Rochelle* : 368,33 ; *Commune de Chaillé pour l'éducateur sportif* : 4200.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE
Compte administratif et budget prévisionnel

COMPTE ADMINISTRATIF
2010

FONCTIONNEMENT

Dépenses	prévu	réalisé
charges à caractère général	114 700,00	120 651,66
charges de personnel	172 000,00	190 361,98
autres charges de gestion courante	84 990,00	83 541,47
charges financières	28 400,00	27 139,09
charges exceptionnelles	3 000,00	2 536,97
dépenses imprévues	27 440,00	
virement à la section investissement	128 855,00	
opérations d'ordre entre sections		
opérations d'ordre entre sections	12 966,00	14 391,05
TOTAL DEPENSES	572 351,00	438 622,22
Recettes	prévu	réalisé
produits et ventes diverses	2 300,00	6 751,22
impôts et taxes	232 257,00	244 103,55
dotations, subventions et participations	184 593,00	188 214,93
autres produits de gestion courante	71 600,00	70 792,20
atténuations de charges(CES, CEJ)	24 000,00	32 405,09
produits financiers	0,00	11,21
produits exceptionnels		3 499,87
opérations d'ordre entre sections	4 200,00	9 681,79
reprises sur provisions		
S/TOTAL RECETTES	518 950,00	555 459,86
excédent fonctionnement 2009	53 401,00	53 401,78
TOTAL RECETTES	572 351,00	
excédent réalisé en 2010		116 837,64
excédent global (53401,78+116837,64)		170 239,42
affectation au déficit d'investissement		70 572,90
excédent à inscrire au budget 2011		
en section de fonctionnement au compte 002		99 666,52

COMPTE ADMINISTRATIF
2010
Investissement

DEPENSES	prévu	réalisé
annuités d'emprunts	42 000,00	42 234,14
opérations d'ordre	4 200,00	9 681,79
Plan Local d'Urbanisme		2 947,87
voirie	220 000,00	26 761,00
Eclairage public		8 950,00
Plantations	1 465,02	
Ecole :trav.bâtiments + matérie	15 000,00	1 279,36
Achat logiciel horizon	5 000,00	4 449,12
étude canal des Huttes	2 000,00	
étude cicadelle	2 000,00	
Bibliothèque		3 830,43
terrain de sports jeunes	10 000,00	
travaux bâtiments communaux	45 000,00	46 742,86
achat matériel divers	17 000,00	9 517,24
Village d'Artisanat d'Art		185 085,53
Numérisation école	14 000,00	14 098,48
réserve foncière	8 000,00	
travaux bâtiments commerces	30 000,00	
kiosque	2 000,00	
Grosses Terres Sud	50 000,00	
achat 7 rue du 8 Mai	90 000,00	
Audit énergétique	600,00	
dépenses imprévues	16 555,69	
TOTAL DE L'EXERCICE	574 820,71	355 577,82
RECETTES		réalisé
fonds de compensation TVA	26 000,00	33 362,00
affectation du résultat N-1	157 282,00	157 282,48
subventions d'investissement	124 000,00	150 248,27
emprunts	283 000,00	153 000,00
opérations d'ordre	12 966,19	14 391,05
virement fonctionnement	128 855,00	
TOTAL	732 103,19	508 283,80
excédent de l'exercice		152 705,98
Déficit reporté N -1		219 110,92
Déficit de clôture		66 404,94

auxquels il faut rajouter les restes à réaliser 4 167,96
soit un besoin de financement de 70 572,90
La couverture du besoin de financement est couverte par une affectation au 1068 au BP 2011

BUDGET PRIMITIF
2011

SECTION FONCTIONNEMENT		
Cpte	DEPENSES	voté
O11	charges à caractère général	118 640,00
O12	charges de personnel	220 500,00
65	autres charges de gestion courante	69 505,00
66	charges financières	29 514,00
67	charges exceptionnelles	5 900,00
O22	dépenses imprévues	33 300,00
68	dotations aux amortissements	
O23	virement à la section investissement	147 602,00
O42	opérations transferts entre sections	21 932,00
	TOTAL	646 893,00
Cpte	RECETTES	Voté
70	produits et ventes diverses	5 783,00
72	travaux en régie	0,00
73	impôts et taxes	271 260,00
74	dotations, subventions, participations	188 683,00
75	autres produits de gestion courante	71 500,00
76	produits financiers	
O13	atténuations de charges	10 000,00
77	produits exceptionnels	
O42	opérations transferts entre sections	
OO2	excédent reporté 2010	99 667,00
	TOTAL	646 893,00

INVESTISSEMENT 2011

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Voté
Opérations financières	
Déficit reporté	66 604,94
Annuités d'emprunt	50 000,00
Dépenses imprévues	-
Travaux en régie	-
Opérations d'équipement	Voté
* Achat et rénovation bâtiment communal : 7 Rue du 8 mai	120 000,00
* Voirie : Rue du Vivier + étude (Rues des Alouettes + Prieuré)	167 000,00
* Eclairage Public : Rue du Port d'Aisne + Réseau éclairage	13 000,00
* Ecole : télévision + imprimante + ouverture + portail	26 500,00
* SDF / Trav équip : ouvertures + isolation + traitement	60 000,00
* Etude du Canal des Huttes + passage des Huttes	10 000,00
* Travaux bâtiments communaux : atelier fenêtres	12 000,00
* Achat matériel divers	20 667,96
* Réserve Foncière : Parcelles THENAUD et LECHAUD	13 000,00
* Travaux bâtiments commerces	30 000,00
* Etude Cicadelle + Agenda 21	3 500,00
* Kiosque place de la mairie	2 000,00
* Achat + rénovation maison ZA	8 700,00
* Audit énergétique : Chaufferie collective bois	1 500,00
TOTAL	604 472,90
RECETTES D'INVESTISSEMENT	Voté
* Emprunts	231 574,00
* Subventions	97 592,00
* Fonds de compensation de la TVA	35 000,00
* Autofinancement	147 602,00
* Affectation du résultat	70 572,90
* Opération financière	21 932,00
* Report	-
TOTAL	604 272,90

BUDGETS ANNEXES 2011

Lotissement « Les Grosses Terres »

le fonctionnement s'équilibre
dépenses et recettes à : 277 728,84
(travaux viabilité et voirie, vente de lots)

l'investissement s'équilibre
Dépenses et recettes à : 25 363,52
(écritures comptables de stocks)

parcelles à vendre :
Voir le Mot du Maire

Lotissement de la zone artisanale

le fonctionnement s'équilibre
dépenses et recettes à : 161 265
(travaux de viabilité et voirie, vente de lots)

l'investissement s'équilibre
dépenses et recettes à : 51 568,09
(écritures comptables de stocks)

parcelles à vendre : 7,50 Euros/m² TTC
contacter la mairie

Centre Communal d'Action Sociale

le fonctionnement s'équilibre
dépenses et recettes à : 2 162,41
(repas des personnes de +65 ans cotisations accident travail des membres bénévoles pas d'investissement)

BUDGETS ANNEXES 2011

Lotissement « Les Grosses Terres »

le fonctionnement s'équilibre
dépenses et recettes à : 277 728,84
(travaux viabilité et voirie, vente de lots)

l'investissement s'équilibre
Dépenses et recettes à : 25 363,52
(écritures comptables de stocks)

parcelles à vendre :
Voir le Mot du Maire

Lotissement de la zone artisanale

le fonctionnement s'équilibre
dépenses et recettes à : 161 265
(travaux de viabilité et voirie, vente de lots)

l'investissement s'équilibre
dépenses et recettes à : 51 568,09
(écritures comptables de stocks)

parcelles à vendre : 7,50 Euros/m² TTC
contacter la mairie

Centre Communal d'Action Sociale

le fonctionnement s'équilibre
dépenses et recettes à : 2 162,41
*(repas des personnes de +65 ans
cotisations accident travail des membres
bénévoles
pas d'investissement)*

Le Comité des Fêtes
remercie les personnes qui ont aidés au montage du tivoli et celles qui étaient
présentes le jour du pique-nique mais regrette
qu'il n'y ai pas eu plus de participants

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

- 15 h : spectacle gratuit pour les enfants : contes et chants d'Afrique
Ablaye MBAYE présentera « la chanson du soleil », conte d'Afrique accompagné d'un musicien

- 16 h : jeux sur la place
- 17 h : goûter à la salle des fêtes
- 22 h 30 : retraite aux flambeaux avec les Cols Verts rochelais
- 23 h : feu d'artifice au pont du Jard

Le Guide VENDEE VELO

66 itinéraires dont 13 nouveaux parcours

Il est distribué gratuitement (1 par foyer) à toute personne qui fait la demande par formulaire sur le site internet du Conseil Général www.vendee.fr ou en appelant le 02 51 44 79 10



Ne manquez pas les marchés en musique de juillet
Place de la Mairie
à partir de 19 heures
Restauration sur place avec de nombreux commerçants

VENDREDI 1ER JUILLET 2011

ANIMATION : MANUE ET JO

VENDREDI 15 JUILLET 2011

BACCARA BRASIL

VENDREDI 29 JUILLET 2011

M'AGNES & JAN